

La Gazette du OUI

NUMERO 54

Le 10 mars 2013

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

Si la gazette ne vous est pas parvenue très régulièrement ces derniers temps, c'est que l'actualité concernant notre RN 88 n'a pas été très fournie tout au long de 2012. Il reste à espérer que celle de cette année sera plus dense en éléments favorables dont nous aurons plaisir à vous faire profiter dans les meilleurs délais et en priorité par l'intermédiaire de notre site Internet www.rn88.info qui a, certes, besoin d'être un peu dépoussiéré. Il a cependant le mérite d'exister et, contrairement à beaucoup d'autres, d'être tenu à peu près à jour bien que cela représente une charge non négligeable.

Aujourd'hui l'actualité est suffisamment dense pour faire l'objet d'une gazette entière.

En effet, si nous n'étions pas très nombreux à participer à l'assemblée générale, ce que nous avons regretté, la présence, pendant toute sa durée, du député de la Lozère, du sénateur-maire de Mende, du maire de Langogne, du président de la CCI, du vice-président du Conseil Général, entre autres, a montré tout l'intérêt que les responsables de notre département attachent à nos travaux.

Ils sont bien conscients que nous devons montrer **notre détermination commune** à faire exister notre département autrement que comme une curiosité ou une anomalie géographique ou historique. Il savent qu'il ne pourra retenir ses jeunes ou y attirer des actifs que dans la mesure où il sera doté de moyens de communications dignes du XXI^{ème} siècle.

Ne se faisant pas d'illusion sur un déblocage miraculeux de mannes de l'Etat, ni sur une participation public-privé (PPP) au financement de notre RN 88, ils ont été très attentifs aux propositions que l'Association leur a soumises et que vous pourrez lire à la fin du compte-rendu de l'assemblée générale.

Bonne lecture et à bientôt.

Jean Villemagne

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y rester en favorisant le désenclavement routier et numérique des territoires desservis par la RN 88

SOMMAIRE

Page 1 :

→ Le mot du Président

Pages 2 à 12 :

→ Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 février 2013

Page 12 suite :

→ Article de presse

Page 13 :

→ autre article de presse
→ Bulletin d'adhésion et renouvellement de cotisation

Page 14 :

→ Vous nous écrivez !
→ Votre abonnement !



Association " OUI à la 2x2 VOIES "

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (répondeur) : 04.66.32.24.62 Président: 04.66.45.42.74

Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr SITE : www.rn88.info

Association loi 1901 n° W482001181, créée le 6 novembre 1998

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 22 février 2013

Les membres de l'association « **OUI A LA 2X2 VOIES** » se sont réunis en assemblée générale le vendredi 22 février 2013 à 18 heures dans la salle des associations, place du Foirail à Mende.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (24) et représentés (71). Cette liste est consultable dans les locaux de l'association, 2 rue d'Aigues Passes à Mende.

Le nombre de membres à jour de leur cotisation étant de 186, le quorum du tiers plus un membre est atteint et l'assemblée peut délibérer.

Le président de l'Association, Jean Villemagne tient tout d'abord à saluer tous les présents qui se sont déplacés une veille de vacances scolaires par un temps hivernal. Il se réjouit également qu'un grand nombre d'élus et de personnalités de la Lozère aient marqué tout l'intérêt qu'ils portaient à l'action de l'association par leur présence et les en remercie :

- Le député Pierre Morel à L'Huissier
- Le sénateur-maire de Mende Alain Bertrand
- Le maire de Langogne Guy Malaval,
- Le maire de Châteauneuf-de-Randon Pierre Bessière
- Le vice-président du conseil général Pierre Hugon
- Le conseiller général de Mende-sud Francis Courtès
- Plusieurs autres élus municipaux
- Le président de la CCI Thierry Julier

Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu de l'AG précédente (du 3 février 2012)**
2. **Etat de la situation sur le front de la RN88**
3. **Rapport moral et financier**
 - 3.1 **Rapport moral**
 - 3.2 **Rapport financier 2012**
4. **Conseil d'administration : renouvellement**
5. **Budget prévisionnel 2013**
6. **Actions prévues**
7. **Questions / Réponses**

1. **Approbation du compte-rendu de l'AG précédente (3 février 2012)**

Le président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale précédente a été transmis dans son intégralité à tous les adhérents avec l'envoi de la gazette n°52 du 23 février 2012. Il précise qu'un certain nombre d'exemplaires sont disponibles au fond de la salle.

Aucune remarque n'étant faite sur ce compte-rendu, il est approuvé à l'unanimité.

2. **Etat de la situation sur le front de la RN88**

Avant de passer au rapport moral, Jean Villemagne tient à interroger :

Que s'est-il passé en 2012 depuis notre dernière AG ?

La réponse est sur la diapositive à l'écran :

- **Sur le plan décisionnel : rien**

Pendant les trois campagnes électorales auxquelles nous avons été soumis en Lozère, nous avons relevé beaucoup d'interventions, dans la presse, en faveur de la réalisation de l'axe qui nous préoccupe, mais aucune avancée n'est intervenue dans ce domaine.

Aucune avancée n'est intervenue non plus en ce qui concerne la rocade ouest de Mende, où aucun compromis en matière de financement n'a été trouvé entre l'Etat, la Région, le Département et la Ville de Mende depuis la proposition faite à l'ancien préfet de région Galland en avril 2011 (Mende 10%, Département 15%, Région 15%).

Aucun achat de terrain qui devait intervenir en 2012 n'a été effectué.

D'après Monsieur Alain Bertrand, l'Etat qui ne voulait pas intervenir au-delà de 40% serait prêt à faire un effort. Il est vraiment aberrant de penser que le coût de la réalisation à terme sera beaucoup plus élevé alors qu'en 2011 celui-ci était estimé à 27 M€ et que le litige ne portait que sur 5,4 M€ à répartir entre quatre collectivités.

- *Sinon, les travaux ont continué à peu près comme prévu :*
 - **Côté Haute-Loire : contournement du Puy**
 - ✓ Le viaduc de Taulhac est terminé et a été testé en charge le 5 février 2013,
 - ✓ Le doublement du pont sur la Loire est réalisé,
 - ✓ Il y a toujours des problèmes de glissement de terrain dans la tranchée d'Ours-Mons,
 - ✓ L'appel d'offre est lancé concernant la réalisation de trois passages supérieurs,
 - ✓ La mise en service est prévue 1er semestre 2015



Viaduc de Taulhac

Photo an dernier



5 février 2013 :
Essais en charge



Déviation du Puy-en-Velay : schéma et calendrier

➤ **Dans le Tarn :**

- ✓ L'aménagement en 2x2 voies entre la commune de Tanus et la Croix de Mille (7 km) se poursuit et devrait être mis en circulation mi-2013 (secteur 1)

➤ **Dans l'Aveyron :**

- ✓ Entre Saint-Jean et Naucelle : 12 ouvrages d'art ont du être achevés en novembre 2012. (secteur 2)
- ✓ Entre Naucelle et La Mothe (2ème tranche) 7 autres ouvrages devraient être terminés au premier semestre 2013. (secteur 3)



Novembre 2011 ↑
Environs de Croix-de-Mille(Tarn)
↓
courant 2012



2. Rapport moral et financier

2.1 Rapport moral

Le président passe en revue l'ensemble des actions du conseil d'administration depuis l'assemblée générale de l'an dernier :

- **3 réunions du conseil d'administration** à Châteauneuf de Randon depuis l'AG du 3 février 2012 : le 22 février 2012 avec élection du bureau, le 8 novembre 2012, le 21 janvier 2013 + réunions restreintes à Mende.
- **Rendez-vous avec les élus et personnalités :**
 - Sophie Pantel (V. Présidente de la Région L.R.) le 9 juillet 2012
 - Jean-Paul Pourquier (Président du Conseil Général) et Jean de Lescure (V. Président chargé des routes) le 28 septembre reporté au 23 novembre 2012
 - Philippe Vignes (Préfet de la Lozère) le 29 novembre repoussé au 7 janvier 2013, en présence de Julien Langlet, directeur adjoint à la DDT
 - Alain Bertrand (Sénateur de la Lozère, Maire de Mende) le 27 décembre 2012
 - Pierre Morel à l'Huissier (Député de la Lozère) le 1er février 2013

Pour chacune des visites, le président et le vice-président Pierre Daclin commentent l'entretien ou lisent le courrier de confirmation de visite qui a été établi.

- **Participation aux 2 réunions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon :** 6 avril 2012, 8 février 2013.

- **Courriers divers** : au Préfet de la Lozère, au Sénateur, au Député
- **Rédaction d'une lettre aux candidats aux élections présidentielles** : Une seule réponse : **François Hollande** lue ainsi que la lettre initiale aux présents (*la lettre et sa réponse figurent sur le site Internet de l'association*)
- **Rédaction de 2 gazettes d'information illustrées**, en 650 exemplaires avec distribution ou expédition : les 27 février 2012 et 23 janvier 2013.
- **Visite chantier** : contournement du Puy-en-Velay
- **Articles pour la presse écrite.**
- **Elaboration des dossiers de subventions** auprès du Conseil Général de la Lozère, de la Communauté de Communes de Mende, de la Commune de Langogne.

Après l'exposé du rapport moral, il est passé au vote.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité .

2.2 Rapport financier 2012

Le trésorier Patrick Tessier prend alors la parole pour commenter les comptes de résultat pour 2012 (*voir tableaux en annexes 1 et 2, pages 8 et 9*).

Il explique que si l'année 2012 a été une année où nous avons enregistré plus de subventions qu'en 2011 (2700 € contre 1980 €), nous avons par contre enregistré moins d'adhésions et par conséquent un montant moindre de cotisations (4360 € contre 6899 €).

De leur côté, les dépenses ont été réduites, essentiellement du fait de l'édition et de l'expédition de 2 gazettes au lieu de 4 l'année précédente et du déplacement du bureau de Langogne à Mende (aucun frais de déplacement comptabilisé).

Ces dépenses maîtrisées nous ont permis de dégager un solde positif de 1014 euros.

Aucune question n'est posée après l'exposé de Patrick Tessier qui est applaudi.

Après avoir été mis au vote **le rapport financier est accepté à l'unanimité.**

3. Conseil d'administration – Renouvellement

Jean Villemagne présente ensuite la liste des membres actuels du conseil d'administration

<i>Michel BARBANCE</i>	<i>Pierre BESSIERE</i>	<i>Pierre CHANY</i>
<i>Jean-Luc CHAZALETTE</i>	<i>Olivier COLLON</i>	<i>Pierre DACLIN</i>
<i>Jean-François DELOUSTAL</i>	<i>Michel DUMAS</i>	<i>Jean GAILLARD</i>
<i>Patrick TESSIER</i>	<i>Jean VILLEMAGNE</i>	<i>Pierre YGRIÉ</i>

Membres de droit : les Présidents des Chambres Consulaires

Sont sortants :

Pierre DACLIN et Patrick TESSIER

Ils sont partants pour accomplir un nouveau mandat de trois ans et **sont élus à l'unanimité.**

Jean-François TARDIEU, absent représenté lors de l'assemblée, qui avait été vice-président de l'association par le passé et qui avait quitté le conseil d'administration pour des raisons personnelles a accepté de reposer sa candidature pour un des deux sièges rendus vacants par le décès d'*André CAYROCHE*, il y a deux ans et de *Joseph SURREL* en janvier 2012.

Il est élu à l'unanimité et chacun a une pensée pour nos deux collègues et amis disparus et pour leurs familles.

Personne d'autre ne souhaitant se présenter, il reste donc un siège vacant et, malheureusement, toujours aucune femme au conseil d'administration.

4. Budget prévisionnel 2013 (annexe 4)

Le président présente le budget prévisionnel de 2013, sensiblement calqué sur celui de 2012, qui n'a pas été réalisé en totalité :

- des frais d'expédition et de réalisation de « gazettes » inférieurs à ceux envisagés, comme vu précédemment
- l'abandon du voyage projeté sur le chantier du Puy-en-Velay qui n'a pas eu lieu à cause du retard dans les travaux dus aux glissements de terrain.

Produits d'exploitation	Produits	Charges
Subventions élus et collectivités	2200	
Cotisations particuliers, commerçants, entreprises	5800	
Voyage organisé	1500	
Dons divers	300	
Produits financiers	10	
Charges d'exploitation		
Electricité chauffage		420
Location bureaux		1800
Location imprimante-photocopieur		1300
Entretien et fournitures photocopieur		930
Assurances		200
Fournitures administratives		870
Téléphone		250
Internet		450
Frais postaux		1500
Site Web		500
Voyage et déplacements		1500
Services bancaires		90
Total	9810	9810

5. Actions prévues

Pour l'année 2013, il est prévu :

- 4 réunions du conseil d'administration au minimum.
- Rédaction et diffusion de 4 gazettes.
- Amélioration et modernisation du site Internet.

- Préparation et réalisation d'une large table ronde réunissant les élus du département et des départements voisins concernés à Langogne : Députés, Sénateurs, Président des Conseils Généraux, Conseillers Généraux, Présidents de Communautés de Communes, Présidents des Chambres Consulaires, pour définir les actions à engager vis-à-vis de l'Etat et leurs priorités avec élaboration d'un texte cosigné par tous les présents devant la presse écrite, la télévision, les radios.
- Participation aux enquêtes publiques sur le contournement Est de Mende et sur celui de Langogne ou à toute autre qui aurait un rapport avec la RN 88.
- Participation aux réunions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon.

6 Questions / réponses

La question des aménagements dits " provisoires " sur la RN 88 actuelle proposés par le préfet a été évoquée. Il s'agit de " l'amélioration " (?) des passages à niveau à l'ouest de Mende en direction de l'A 75, de la traversée du Bruel (commune d'Esclanèdes) et le carrefour des Sallèles.

Jean Villemagne précise le sentiment de l'ensemble du conseil d'administration sur l'inutilité de dépenses coûteuses relatives aux passages à niveaux qui n'amélioreront en rien la fluidité de circulation et qui ne sont pas aujourd'hui des points de dangerosité particulière. Les participants partagent cet avis et considèrent que la traversée du Bruel pose beaucoup plus de problèmes.

Là encore, l'Etat a gaspillé de l'argent au premier semestre 2010 pour élargir les trottoirs et rétrécir la chaussée, soit-disant pour des mesures de sécurité alors que maintenant pour se croiser dans le village certains camions roulent sur les trottoirs !!

Compte tenu du contexte géographique : village du Bruel, voie ferrée, rivière du Lot, village d'Esclanèdes, la seule solution consiste à contourner l'ensemble par le tracé futur de la RN 88 !

Le président indique alors, cartes à l'appui, qu'entre le viaduc de La Colagne et Le Puy, les seuls aménagements (en dehors des contournements de Langogne et de Mende indispensables) envisageables à court terme qui permettraient d'atteindre les buts recherchés : fluidité, sécurité des dépassements et début de désenclavement concerneraient cinq sections situées entre Mende et Le Puy, **sur les parties du fuseau des 300 mètres qui incluent la RN 88 actuelle ou qui en sont très proches :**

➤ **En Lozère** (*annexe 4*)

- entre Eygas et La Pierre Plantée, env. 7 km,
- entre Chaudeyrac et Saint-Flour de Mercoire, env. 4 km.

➤ **En Haute-Loire** (*annexe 5 et 6*)

- entre Pradelles et Landos, env. 10 km,
- entre Landos et Costaros, env. 7 km
- entre Costaros et Le Fangeas. Env. 9 km.

Soit un total d'environ 37 Km répartis entre la Lozère et la Haute-Loire.

Il s'agirait de réaliser des zones de dépassement que l'on pourrait construire progressivement, souvent en conservant presque intégralement le tracé actuel et en augmentant seulement la largeur de la plateforme. Le coût et le délai en seraient limités du fait de l'absence, dans ces zones, d'ouvrages d'art importants et du fait qu'aucune étude technique ni environnementale faramineuse ne serait nécessaire.

De plus ces travaux n'obèreraient pas la réalisation future de l'axe complet qui reste, à terme, l'objectif de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, c'est sur ces éléments de réflexion, avalisés par l'ensemble de l'assemblée présente, que le président a levé la séance à 20 heures et a invité tous les participants, dont la mobilisation reste intacte, à partager le pot de l'amitié.

Le document officiel du procès-verbal de l'assemblée générale est consultable au siège de l'association

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	0	0		
2050000 Site Web	1 758	1 758		
28050000 AMORT. site web	-1 758	-1 758		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		60	-60	-100,00
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	5 141	5 141		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	-5 141	-5 081	-60	-1,19
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	78	78		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	78	78		
TOTAL II	78	138	-60	-43,58
AUTRES CREANCES	570	55	515	937,18
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	500		500	
46870000 DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	70	55	15	28,09
DISPONIBILITES	2 586	2 567	19	0,73
51210000 Crédit Lyonnais (chèques)	2 303	2 284	19	0,82
51220000 Crédit Lyonnais (Livret)	283	279	4	1,54
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR		4	-4	NS
TOTAL III	3 156	2 622	534	20,38
TOTAL GENERAL	3 234	2 760	474	17,17

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	5 848	5 848		
10200000 Fonds associatif	5 848	5 848		
REPORT A NOUVEAU	-5 028	-5 866	838	14,29
11900000 REPORT A NOUVEAU (DEBITEUR)	-5 028	-5 866	838	14,29
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 014	838	176	21,05
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 400	1 400		
13100000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 400	1 400		
TOTAL I	3 234	2 220	1 014	45,69
AUTRES DETTES		540	-540	-100,00
46860000 DEBIT.CRED.DIV.CIAR.A PAY		540	-540	NS
TOTAL IV		540	-540	-100,00
TOTAL GENERAL	3 234	2 760	474	17,17

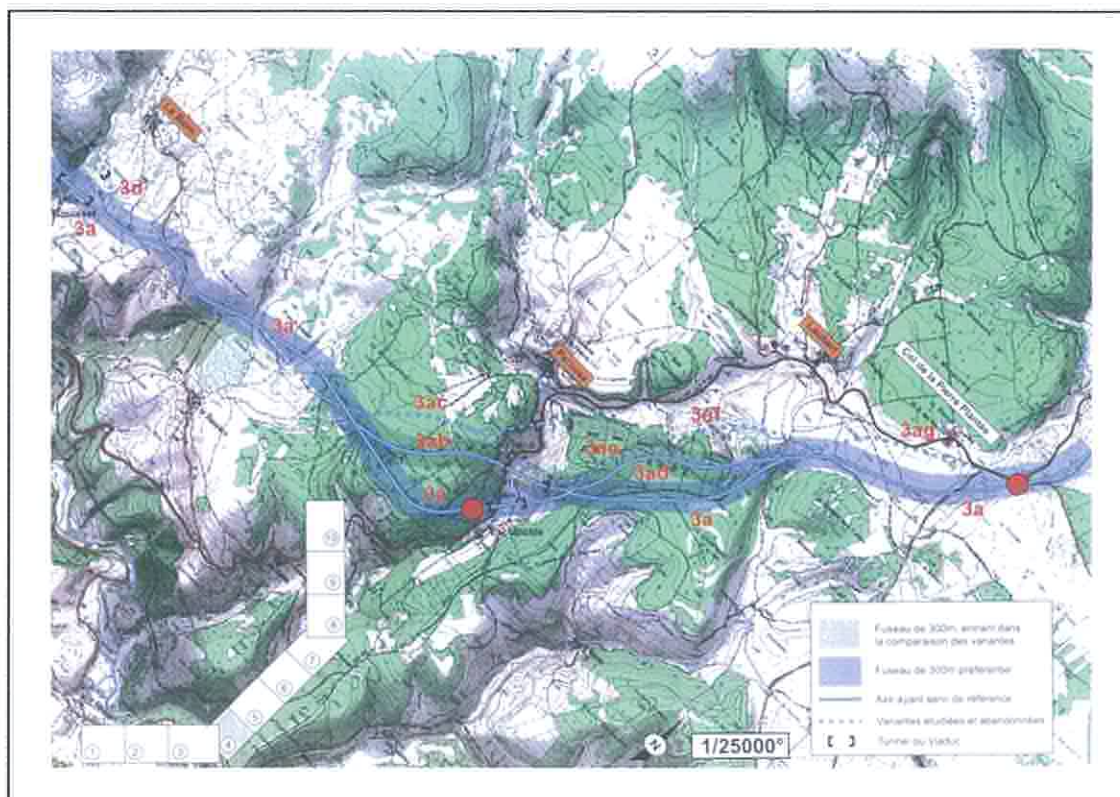
DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 700	1 980	720	36,36
7400000 Subventions exploitation	2 700	1 980	720	36,36
AUTRES PRODUITS	4 300	6 899	-2 539	-36,60
7560000 Cotisations Particuliers	4 289	6 899	-2 609	-37,82
7580000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	70		70	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 000	8 879	-1 879	-20,49
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	5 995	6 643	-649	-9,76
60611000 Electricité	148	85	62	73,19
60615000 FOURN.NON STOCK,COMB.CHA		150	-150	NS
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP		30	-30	NS
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	378	878	-500	-56,95
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	1 193	1 193		
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 800	1 980	-180	-9,09
61560000 MAINTENANCE	932	667	266	39,84
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	174	165	9	5,53
62350000 site web	150		150	
62370000 Publications		96	-96	NS
62510000 Voyages et déplacements		531	-531	NS
62570000 Réceptions		19	-19	NS
62600000 Frais postaux	585	63	522	833,01
62620000 Orange	417	421	-4	-0,90
62630000 France Télécom	155	271	-117	-42,98
62750000 Services bancaires	63	92	-29	-31,45
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	60	250	-190	-75,89
6812000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR	60	250	-190	-75,89
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 055	6 893	-838	-12,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 005	1 986	-981	-49,39
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		4	-4	-100,00
74800000 AUTRES PROD.FINANCIERS		4	-4	NS
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		4	-4	-100,00
RESULTAT FINANCIER		4	-4	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 005	1 990	-985	-49,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	10		10	
77200000 PROD.DIV.COURS/EX.ANTE	10		10	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10		10	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		1 152	-1 152	-100,00
67120000 PENALITES ET AMENDES		35	-35	NS
67200000 CHARGES DIV.COURS/EX.ANT		1 117	-1 117	NS

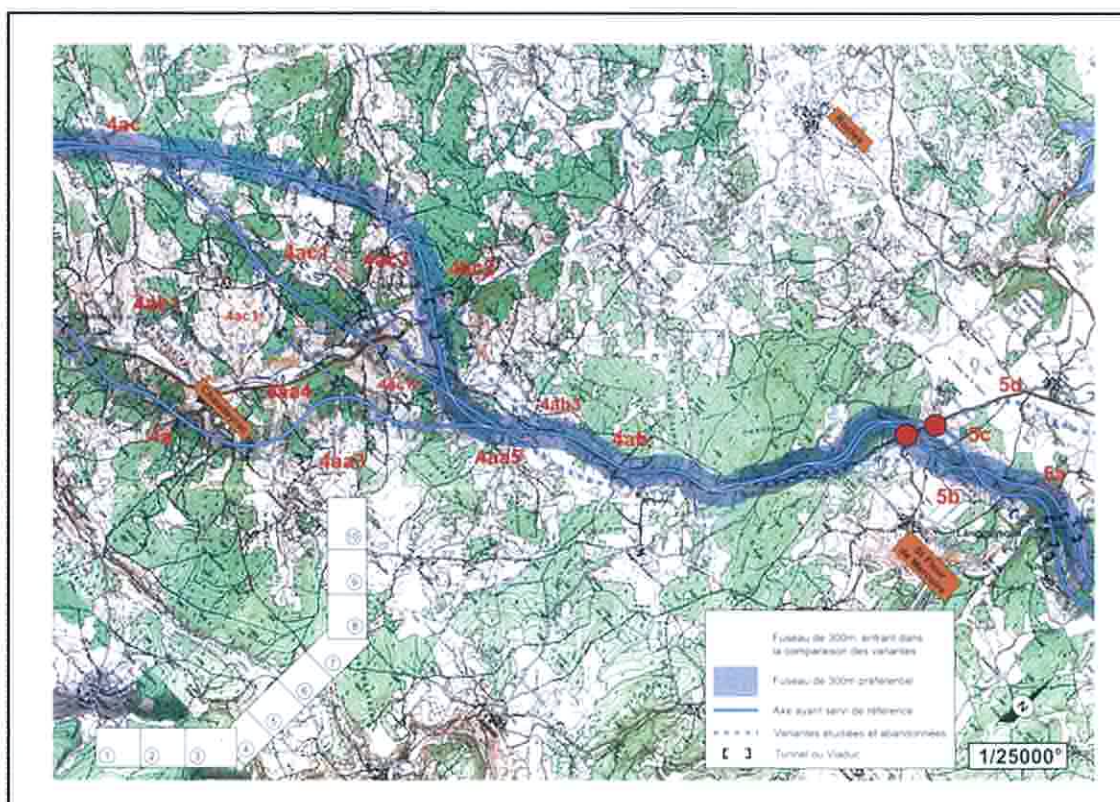
DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 152	-1 152	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10	-1 152	1 162	100,85
TOTAL DES PRODUITS	7 069	8 883	-1 814	-20,42
TOTAL DES CHARGES	6 055	8 045	-1 990	-24,74
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 014	838	176	21,05

Aménagements prioritaires proposés en Lozère

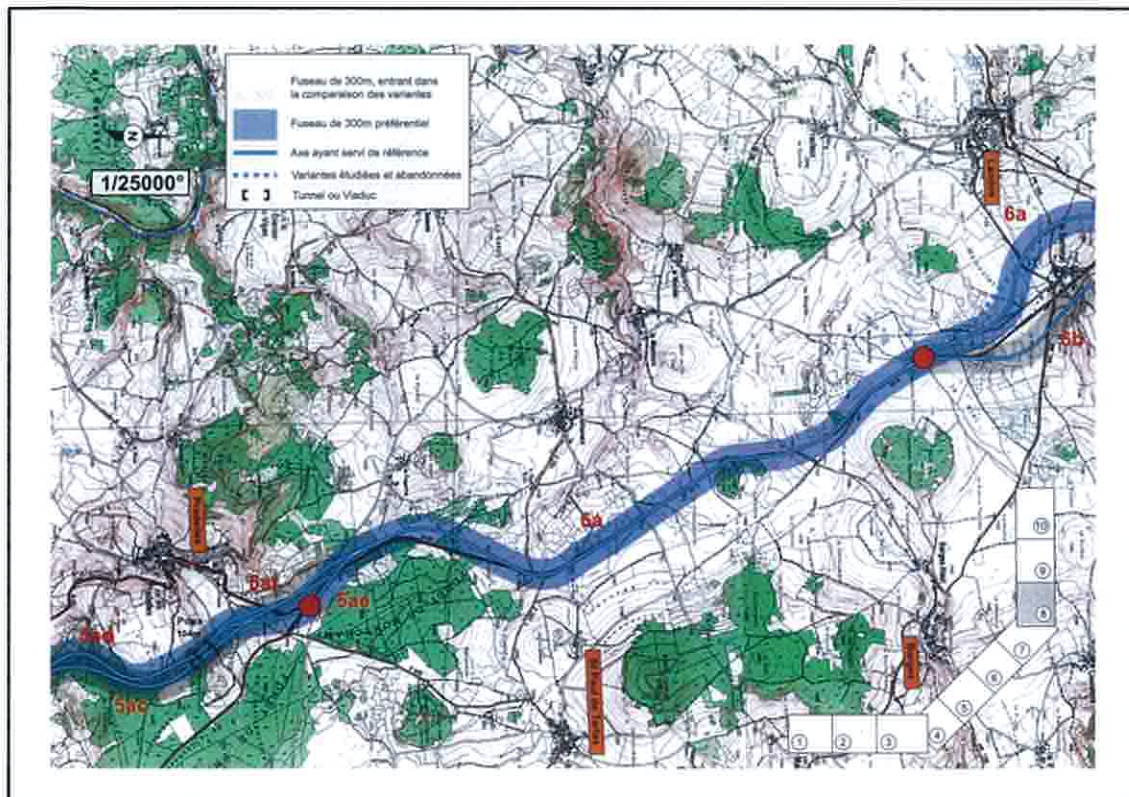


Eygas - La Pierre Pantée - env. 7 km

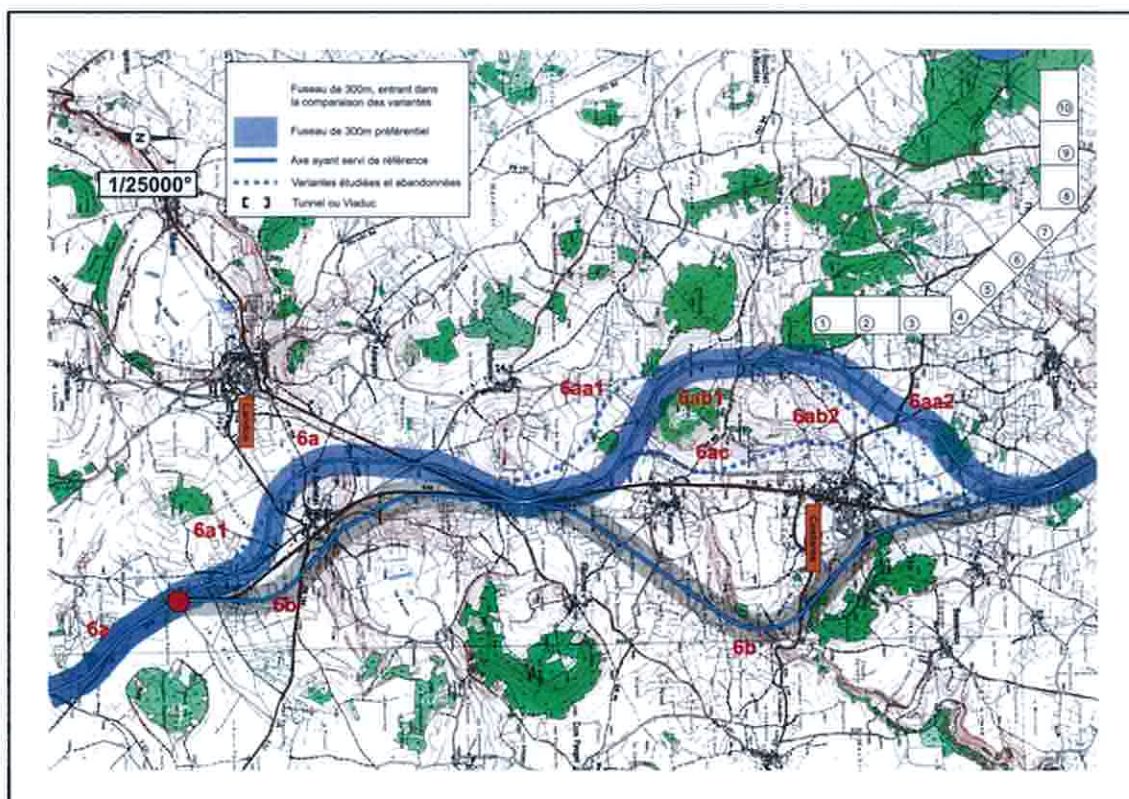


Chaldeyrac - Saint-Flour-de-Mercoire- env. 4 km

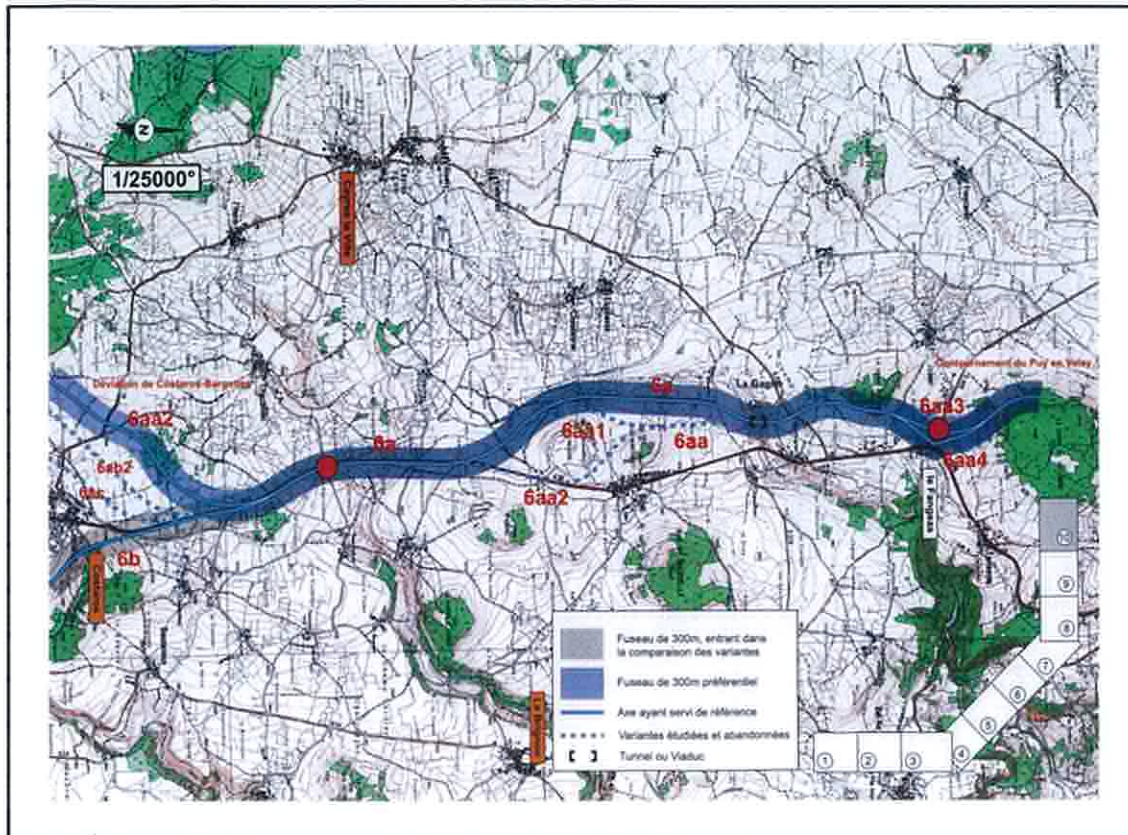
Aménagements prioritaires proposés en Haute-Loire



Pradelles- Landos - env. 10 km



Landos - Costaros- env. 7 km



Costaros - Le Fangeas - env. 9 km

Annexe 5

L'article du Midi Libre du 25 février

Oui à la 2x2 voies ne baisse pas les bras

Route | L'association fait de nouvelles propositions pour la RN88.

Peu d'associations peuvent se vanter de réunir lors de leur assemblée générale le député, le sénateur, le président de la CCI, sans compter d'autres élus, conseillers municipaux, généraux ou maires. C'était le cas vendredi soir de Oui à la 2x2 voies.

Pourtant, l'association a traversé des périodes de doutes dans son combat pour faire passer la RN88 à deux fois deux voies. De déception en déception, ses membres ont dû changer de stratégie. Car, comme le résumait le maire de Langogne, Guy Malaval: « Il y a dix, quinze ans on se battait pour la 2x2 voies, aujourd'hui, on s'accroche à un bout de contournement de Langogne. Je ne veux pas casser le moral, mais on en est là ! »

Le nerf de la guerre, ces derniers temps c'était en effet le contournement de Langogne. De même que celui de Mende. Mais sur ces deux points, les



■ Le serpent de mer de la RN88 alimente toujours le débat.

élus de tous bords semblent être sur la même longueur d'onde. Alain Bertrand a synthétisé l'affaire à sa manière: « Bien sûr, il n'y a plus un radis dans les caisses de l'État, mais il faut un pas supplémentaire ». Un pas que les collectivités sont désormais condamnées à attendre. « Pour

avoir une chance de voir ces contournements, il faut une inscription au schéma national des infrastructures de transport », a rappelé le président de l'association, Jean Villemagne. Et aussi être vigilant sur les propositions. Ainsi, le phasage a son importance. « Si on fait en trois phases, on res-

tera à la première », a prédit Guy Malaval. Idem pour les points noirs sur la partie ouest de la nationale. « Ça ne nous intéresse pas », affirme Jean Villemagne.

« On est moins audibles que par le passé, il faut savoir sur quoi communiquer en priorité, faire des choix », a d'ailleurs demandé Thierry Jullier, le président de la CCI Jean Villemagne est aussi de cet avis et a proposé de travailler sur l'amélioration de cinq tronçons entre Mende et Le Puy (dont trois en Haute-Loire). Des tronçons qui exigent peu de travaux, peu d'ouvrages d'art et permettront au moins, dans un premier temps, de créer des zones de dépassement pour répondre à une triple exigence sur cet axe: sécurité, fluidité, désenclavement. Une table ronde devrait être organisée sous peu mêlant élus des deux départements.

FABIEN HISBACQ
fhisbacq@midilibre.com

■ Oui à la 2x2 voies

L'association en assemblée générale

L'association *Oui à la 2x2 voies* a tenu son assemblée générale, place du Foirail à Mende le vendredi 22 février à 18 h. Si beaucoup d'adhérents éloignés de Mende, ainsi que de nombreux commerçants s'étaient fait représenter, si la date choisie, le jour de début des vacances d'hiver n'a pas favorisé une présence massive, les membres présents ont apprécié que de nombreux élus et personnalités du département dont le député, le sénateur, les conseillers généraux de Mende, les maires de Châteauneuf-Randon et de Langogne ainsi que d'autres membres de municipalités, le président de la CCI, soient venus apporter leur soutien unanime à l'action de l'association. Il a ainsi été permis à chacun de s'exprimer, de répéter la nécessité de réaliser dans un premier temps les contournements de Mende et de Langogne, en reconnaissant que celui de Langogne, moins coûteux et éventuellement phasable (en deux étapes maximum selon Guy Malaval, maire de Langogne), pourrait intervenir en priorité. Tous ont été également d'accord pour affirmer qu'il était indispensable de faire acter le projet dans le Schéma national des infrastructures de trans-

port (SNIT) qui doit être publié au printemps en tant qu'objectif prioritaire afin que certains de ses tronçons soient inscrits dans les prochains Programmes de Modernisation des itinéraires routiers (PDMI).

Le président Jean Villemagne a proposé au maire de Langogne d'organiser avec lui une table ronde rassemblant les élus régionaux, départementaux et locaux concernés de la Haute-Loire et de la Lozère ainsi que les Chambres consulaires afin d'affirmer leur solidarité totale sur ce dossier et mettre noir sur blanc, et une fois pour toutes, les priorités d'aménagements demandés. Il va de soi que cette table ronde pourrait également rassembler tous les membres du Syndicat mixte d'étude et de promotion de l'Axe Toulouse-Lyon mais compte tenu de l'avancement régulier des travaux entre l'A75 et Toulouse, l'effort doit être porté sur le maillon A 75 - Le Puy.

LES AMÉNAGEMENTS ENTRE MENDE ET LE PUY

Plutôt que d'accepter, selon la proposition de l'État, des réaménagements réduits, coûteux et inefficaces en matiè-

re de fluidité, de sécurité et de désenclavement, des passages à niveau à l'ouest de Mende, il a proposé de soumettre à la réflexion des présents, des aménagements entre Mende et le Puy, sur la partie du fuseau des 300 mètres qui inclue la RN 88 actuelle ou qui en est proche (entre Le Fangeas et Costaros, entre Costaros et Landos, entre Landos et Pradelles dans la Haute-Loire, entre Saint-Flour-de-Mercoire et Chaudeyrac, et entre La Pierre Plantée et Eygas dans la Lozère).

Il s'agirait de réaliser des zones de dépassement que l'on pourrait construire progressivement, souvent en conservant presque intégralement le tracé actuel et en augmentant seulement la largeur de la plateforme.

Le coût et le délai en seraient limités du fait de l'absence, dans ces zones, d'ouvrages d'art importants et du fait qu'aucune étude technique ni environnementale importante ne serait nécessaire.

De plus, ces travaux n'obéiraient pas la réalisation future de l'axe complet qui reste, à terme, l'objectif de l'association. C'est sur ces éléments de réflexion et après le pot de l'amitié que l'assemblée s'est séparée vers 20 h.



BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2013

NOM :	Membre ADHERENT : 10 euros et +
PRENOM :	Membre ACTIF : 15 euros et +
ADRESSE :	Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +
.....	
CODE POSTAL.....	Commerçants Artisans : 40 euros et +
VILLE :	Entreprises (minimum) : 80 euros et +
Tél. :	« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise
E. Mail :	

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -

Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

Vous nous écrivez

Malgré le peu d'activité de votre Conseil d'Administration l'an dernier, nous avons été très sensibles en ce début d'année aux nombreuses lettres qui nous sont parvenues avec les règlements de cotisations et qui nous encouragent à être plus performants cette année.

Nous ne pouvons pas répondre individuellement à chacune ni les citer toutes et en entier. En voici quelques extraits :

- de Marseille : « ...Avec tous mes vœux pour l'Association et ceux qui oeuvrent pour elle »
- de Mende : « ...soutien modique à votre combat d'un développement régional - bon courage ! »
- d'Auroux : « ... Comme vous je pense qu'il ne faut pas baisser les bras mais il faut être conscient que le désenclavement routier de la RN 88 prendra de très nombreuses années ... je vous adresse ma cotisation pour 2013 et vous félicite pour l'action que vous menez. »
- de Saint-Chély-d'Apcher : « ... Je crois qu'il faudrait centrer nos actions pour le tracé Lozère sur les contournements de Mende et de Langogne et insister sur la création de nombreuses zones de dépassement le long de la RN 88 actuelle. Avec toute mon amitié pour vous et votre équipe.

Nous avons également été très sensible au fait que Monsieur Henri Engles de Nantes, 92 ans, et sans doute le doyen de nos adhérents, ait encore été dans les tous premiers à renouveler son adhésion et nous l'en remercions chaleureusement.



Un numéro à 8 chiffres au-dessus de votre adresse ? Nous avons enregistré votre cotisation 2013, **et nous vous en remercions.**

Si aucun numéro n'est inscrit sur l'étiquette de votre adresse : pensez à vous acquitter de votre cotisation qui nous permettra de poursuivre et d'intensifier notre combat.

Compte tenu des frais d'édition et surtout de distribution de la Gazette nous ne pourrions plus continuer à en assurer longtemps la diffusion auprès de ceux qui ne seront pas à jour.

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél./Fax : 04 66 69 48 70



E.Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr